



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
Présents : 13
En exercice : 17
Votants : 15

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**, le **JEUDI 29 JUIN**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 19 heures 00,
sous la présidence de **Vincent BARRAUD**, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **22 JUIN 2023**

Présents :

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ~~ETIENNE Jean~~, ~~TURPIN Sylvie~~, MOTARD Daniel,
BOITIER Jean-Louis, FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques,
AUTIN Martine, ~~RENAUDIN Didier~~, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE
Josselyne, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : AUDEBERT Délizia, ETIENNE Jean, RENAUDIN Didier

Absents ayant donné pouvoir : AUDEBERT Délizia, ETIENNE Jean, RENAUDIN Didier

Secrétaire de séance :

MOTARD Daniel

**DE 054-2023/06-002 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU
DEPARTEMENT AU TITRE DU FONDS DE REVITALISATION /
PATRIMOINE COMMUNAL-SECURITE**

Daniel MOTARD indique au conseil municipal qu'il convient de revoir la mise en sécurité de la salle municipale. En effet la salle municipale est dotée d'une porte d'entrée en bois, cette dernière ne répond plus aux normes de protections actuelles, de plus les issues latérales donnant du côté allée William Jonka ne garantissent pas des intrusions. Également la borne rétractable bloquant l'accès aux véhicules sur le cheminement vers l'entrée technique de la salle polyvalente a été détruite et il convient de procéder à son remplacement.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023 <i>0704-NEO SL 20230608 DE</i>
Date de l'accusé de réception préfecture	<i>04/07/2023</i>
Date de l'acte affiché le	mardi 4 juillet 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	



Il convient pour répondre aux caractéristiques anti-intrusion de :

- Remplacer la porte d'entrée en bois par une porte métallique sécurisée,
- Doter l'équipement communal d'une clôture avec portail bloquant l'accès aux ouvertures de la salle côté allée William Jonka,
- Mettre en place une nouvelle borne rétractable sur le chemin d'accès à l'entrée technique de la salle polyvalente.

Le montant des travaux est estimé à 17 600,50 € HT.

Aussi il propose au conseil municipal de solliciter une aide auprès du département à hauteur de 40% du montant des travaux HT soit pour 7 040,50 €, le plan de financement des travaux s'établirait comme suit :

Cout des travaux : 17 600,50 € HT

Subvention du Département : 7 040,20 €

Reste à charge à la commune : 10 560,30 € + TVA

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S)

- **VALIDE** le plan de financement tel que proposé,
- **SOLLICITE** une subvention auprès du département au titre du fonds de revitalisation pour les travaux sur patrimoine communal à hauteur de 40 % du coût des travaux,
- **CHARGE** le maire de mener à bien ce dossier et l'autorise à signer toutes pièces nécessaires.



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.0704.054.2023.06.002..DE..
Date de l'accusé de réception préfecture	04/07/2023
Délibération affichée le	mardi 4 juillet 2023
Document communiqué par le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de ville

27, rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 0546 3641 23 ■ Fax : 0546 369242

etaules@mairie17.com ■ www.mairie-etaules.fr